webportage (NODALYS SAS)
Entreprendre en indépendant librement

Adresse : L'Escapade, Bât. E - Avenue Paul Jullien - 13100 Le Tholonet
TVA intracommunautaire : FR 44 483 180 808
Email : contact@webportage.com
Le portage salarial en ligne : www.webportage.com

Lynko VR
RÉALITÉ VIRTUELLE

LWTRCES7X7KZ

Vérifiez l'authenticité de ce document:

http://www.webportage.com/verif?C=LWTRCES7X7KZ

FACTURE en euros N° : 148785

Les sandales d'empédocle
95 Grande Rue
25000 BESANCON
France

Date	Règlement
01/12/2019	Paiement à réception

Référence	Intervenant
Visite Virtuelle Google	Lionel TISSOT-BEZ

Désignation	Qté	Unité	Tx TVA	Prix Unit.	Total H.T.
Prestation réalisée le 01/12/2019					
Mise en ligne de la démo - *Publication sur Google Maps des photos 360° prisent lors de la démo.* - *Sans abonnement ni engagement.* -	1	Unite	20.00%	79,00 €	79,00 €
Option interactivité - *Mise en place des flèches de navigation permettant de se déplacer d'une vue à l'autre.* - *BLACK FRIDAY 50 Euros - Remisé à 1€ -*	1	Unite	20.00%	1,00 €	1,00 €
Merci de libeller votre règlement exclusivement au nom de webportage. Règlement par chèque : Adressez votre chèque (avec numéro de facture au dos) à webportage L'Escapade, Bât. E - Avenue Paul Jullien - 13100 Le Tholonet. Règlement par virement : Utilisez les coordonnées situées en bas à droite de cette facture (avec numéro de facture dans le libellé du virement).					

Total HT	*Taux TVA*	*Total TVA*	*Total TTC*	*Acompte*	**A payer**
80,00 €	20,00 %	16,00 €	96,00 €	0,00 €	**96,00 €**

TVA
-

Payer par virement			
RIB	30002 02832 0000072461L 72	BIC	CRLYFRPP
IBAN	FR6530002028320000072461L72		

SAS au capital de 45.000 euros, RCS d'Aix-en-Provence, N° SIREN 483 180 808, déclaration d'activité formation enregistrée sous le n° 93.13.14493.13 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Code NAF (APE): 7830Z, Coordonnées bancaires : 30002 02832 0000072461L 72. Aucun escompte ne sera effectué même pour un règlement anticipé. Tous les règlements non parvenus dans les délais convenus seront majorés des pénalités légales de retard au taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal ART. I loi n° 92.1442 du 31/12/1992 relative aux délais de paiement. Pour tout litige seul le tribunal du siège social de webportage est compétent.